FINANTIS EXPERTS
58, bis rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris
Tél. : 01.53.20.44.80
Fax : 01.53.20.44.85

ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SUR LE DIABETE

(A.R.D.)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SUR LE
DIABETE (A.R.D.)
Association Loi 1901
19, Boulevard Malesherbes – 75008 Paris

ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SUR LE DIABETE (A.R.D.)
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association pour la Recherche sur le Diabète, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe intitulée « Faits marquants de l'exercice ».

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe des comptes annuels intitulée « Règles et méthode comptables » relative au changement de méthode comptable par l'application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 pour les comptes afférents aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2020.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur les perspectives.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes sociaux figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 7 juin 2021

FINANTIS EXPERTS
Commissaire aux Comptes

Représentée par Renaud SEBBAH
Associé

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes sociaux comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes sociaux ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes sociaux au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes sociaux et évalue si les comptes sociaux reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	5 348	4 230	1 118	1 118	
Concessions, brevets, droits similaires					1 118
Autres immobilisations					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 385	3 073	312	850	
Autres immoblisations corporelles					850
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et Créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts	119		119	9 242	
Autres					
Autres immobilisations financières					9242
Total I	**8 852**	**7 303**	**1 549**	**11 210**	**11 210**
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes					12 000
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations	27 663		27 663	19 013	
Autres	570 512		570 512	570 368	571 363
Autres créances					
Fournisseurs débiteurs					6 018
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	580 295		580 295	69 834	69 834
Charges constatées d'avance	1 907		1 907	2 002	2 002
otal II Total II	**1 180 377**		**1 180 377**	**661 217**	**661 217**
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion Actif (V)	17 569		17 569	51 710	51 710
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**1 206 798**	**7 303**	**1 199 495**	**724 137**	**724 137**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise			
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Autres fonds associatifs (partie 1/2)			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Apports			
Legs et donations			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves			156 709
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres	156 709	156 709	
Report à nouveau	-96 987	-56 529	-56 529
Excédent ou déficit de l'exercice	478 642	-40 458	-40 458
Situation nette (sous total)	**538 364**	**59 722**	**59 722**
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Autres fonds associatifs (partie 2/2)			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires - (Commodat)			
Total I	**538 364**	**59 722**	**59 722**
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
Total II			
PROVISIONS			
Provisions pour risques et charges			51 710
Provisions pour risques	17 569	51 710	
Provisions pour charges			
Total III	**17 569**	**51 710**	**51 710**
Fonds dédiés			
- sur subventions de fonctionnement			
- sur autres ressources			
Total III bis	**0**	**0**	**0**
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	**268 753**	**203 723**	**203 723**
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	**4 959**	**4 991**	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	**369 850**	**403 991**	
Autres			**408 982**
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
Total IV	**643 562**	**612 705**	**612 705**
Ecarts de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	**1 199 495**	**724 137**	**724 137**

Compte de résultat

Présenté en Euros

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations			
Ventes de biens et services			
Ventes de biens			
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service			
dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation			
Subventions			
Produits liés à des financements réglementaires			
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels			
Mécénats	351 581	375 387	
Legs, donations et assurances-vie	440 014		
Contributions financières	1 048	-1 916	
Autres produits			373 457
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits			
Cotisations			
Dons manuels			
Mécénats			
Legs et donations			
Contributions financières reçues			
Versement des fondateurs			
Quote-part de dotations consomptibles virées au compte de résultat			
Autres produits			
Total I	**792 643**	**373 471**	**373 457**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes	230 236	246 993	
Aides financières	100 000	100 014	
Impôts, taxes et versements assimilés	67	222	222
Salaires et traitements	12 656	34 963	34 963
Charges sociales	4 644	23 578	15 031
Autres charges de personnel			8 547
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	538	538	538
Autres achats non stockés			6 154
Services extérieurs			32 849
Autres services extérieurs			207 991
Autres charges			100 000
Reports en fonds dédiés			
Autres charges			
Aides financières			
Autres charges			
Total II	**348 141**	**406 308**	**406 294**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	**348 141**	**-32 836**	**-32 836**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

PRODUITS FINANCIERS			
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	51 710	44 089	44 089
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total III	**51 710**	**44 089**	**44 089**
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	17 569	51 710	51 710
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total IV	**17 569**	**51 710**	**51 710**
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**34 141**	**-7 621**	**-7 621**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	**478 642**	**-40 458**	**-40 458**
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Total V			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
Total des produits (I + III + V)	**844 352**	**417 559**	**417 546**
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**365 710**	**458 017**	**458 003**
SOLDE INTERMEDIAIRE			
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
EXCEDENT OU DEFICIT	**478 642**	**-40 458**	**-40 458**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			
TOTAL			

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 1 199 495 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice de 478 642 euros, présenté sous forme de liste.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.
Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 qui réforme le règlement CRC 99-01, et du règlement CRC 2008-12 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations.
Néanmoins, ce règlement implique une nouvelle méthode et présentation comptable, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2020 et donc sans impact sur les comptes de l'exercice antérieur.Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
D'une manière générale, c'est le principe des créances et des dettes (et non des recettes/dépenses) qui a été retenu pour l'établissement des comptes.
Les chèques reçus et encaissés en 2021, en réponse à des mailings de l'année 2020, et pour lesquels des reçus fiscaux ont été établis sur l'année 2020, sont inclus dans les recettes encaissées en 2020. Leur montant figure en produits à recevoir.

Faits marquants de l'exercice

Le début de l'année 2020 est impacté pour notre activité par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et plus spécifiquement depuis le début de la phase de confinement. Toutefois notre activité a été plutôt bonne sur le deuxième semestre 2020.
A ce stade, il n'y a pas de remise en cause de la continuité d'exploitation.

Un compte séquestre fait ressortir un solde de 551 K€ au 31 décembre 2020. Ce compte a été bloqué dans le cadre d'une procédure en cours.
A la clôture de l'exercice aucun élément ne permet de pouvoir chiffrer le montant du préjudice futur. Dans ces conditions, aucune provision n'a été constatée au 31 décembre 2020.

NOTE SUR LES ETATS FINANCIERS

Immobilisations & amortissements

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.
Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue comme indiquée ci-dessous :

- Site internet : Linéaire - 2 ans
- Matériel informatique : Linéaire - 3 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fond associatifs

La rubrique « fonds associatifs » correspond au cumul des résultats comptables constatés depuis l'origine de l'association et acquis définitivement à celle-ci.

Comptes en devises

Les comptes de dettes comprennent des montants en devises (dollars). Chaque mouvement en dollars est converti en euros au cours de la dernière transaction du mois.
Le solde des comptes en devises correspond à la contre valeur en euros des montants en devises valorisés au cours du 31 décembre 2020.
La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes de change latentes non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Provision pour risques et charges

Les risques identifiés à la clôture de l'exercice, avec une probabilité d'occurrence et pour un montant significatif, donnent lieu à provision.
Pour 2020, une provision pour pertes de change a été comptabilisée.

Crédit Bail

Néant.

Indemnités de fin de carrière

L'indemnité de fin de carrière, calculée selon une méthode actuarielle, en fonction des données connues à ce jour, charges sociales incluses, pour l'ensemble du personnel est estimée à 0 euros.
L'hypothèse retenue est le départ volontaire des salariés à la date où ils peuvent bénéficier de leur retraite à taux plein.

Rémunération des dirigeants

Les membres du Conseil d'Administration ne reçoivent aucune rémunération et ne bénéficient d'aucun avantage particulier au titre de leur fonction.
Les statuts ne prévoient pas d'attribution d'actif, à quelque moment que ce soit, aux membres du Conseil d'Administration.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	**1**	**0**

Assistance de l'association DRWF

ARD n'a supporté en 2020 aucun coût refacturé par DRWF.
DRWF (Diabeties Research and Wellness Fondation) est une association située aux Etats-Unis, poursuivant les mêmes buts que ARD.

Engagements financiers

Aucune caution, Hypothèque ou garantie n'a été ni donnée ni reçue par l'association qui poursuivrait ses effets à la fin de l'exercice.

Notes sur les comptes Emploi Ressources

Origine des ressources

Les ressources de l'association proviennent des dons obtenus à l'occasion de sollicitations des donateurs.

Emploi des fonds

Les fonds collectés sont notamment utilisés pour la réalisation des missions suivantes :

- Financement de la recherche scientifique et médicale (ressources affectées aux programmes).
- Information et sensibilisation du public.

Les dépenses liées à l'information et à la sensibilisation du public correspondent à un pourcentage du total des coûts de production et d'envoi des mailings (création, papier, impression, premiums, transport et affranchissement). La procédure utilisée pour le calcul de ce pourcentage est décrite au paragraphe 3 de cette section.

- Des charges de personnel, loyers, communication ...

Au 31 décembre 2020, le traitement permet d'obtenir les résultats suivants :

- Coût total des dépenses liées aux mailings (y compris traitement des réponses).	149.017 €
- Coût identifié comme se rapportant à l'information et la sensibilisation du public : rubrique « Information du public ».	135.605 €
- Coût identifié comme se rapportant à l'obtention de dons rubrique « Frais de recherche de fonds », y compris le traitement des réponses.	13.412 €
- Le compte Emploi Ressources présente un montant de ressources affectées à l'information du public de :	135.605 €
- Dépenses de mailing affectées à l'information du public (voir ci-dessus)	135.605 €

Procédure de répartition des coûts des activités à objectifs multiples

Cette section explique la procédure utilisée afin de répartir les coûts par objectif de l'activité d'envoi de courriers dont les objectifs sont multiples.
ARD procède à l'envoi de courriers afin de sensibiliser le public à la maladie du diabète, à ses risques et ses symptômes, afin d'apporter de l'information et des encouragements aux personnes atteintes de cette maladie (coûts liés aux programmes sociaux de l'ARD) et afin d'appeler à la générosité du public (coûts liés à la collecte de fonds).
Etant donné que les courriers sont conçus pour répondre à des objectifs distincts, les coûts associés sont répartis en fonction de leur objectif : programmes sociaux, collecte de fonds ou élément neutre.
Chaque pièce du courrier est examinée séparément afin de déterminer les parts qui correspondent à chacun des objectifs : « mission sociale », « collecte de fonds » ou « neutre ».

Objectif « mission sociale »

Tout élément d'information sur le diabète, ses risques, ses symptômes, ses complications ; tout élément encourageant les bonnes habitudes de vie ; l'actualité sur la recherche ou tout autre élément d'information permettant d'accroître ses connaissances sur le diabète.

Objectif « collecte de fonds »

Tout élément spécifique faisant appel à la générosité du public que ce soit sous la forme de dons, dons réguliers, ou autre forme.

Objectif « neutre »

Les enveloppes porteuses sont des éléments neutres car le courrier ne peut être envoyé sans enveloppe. Cependant, si au dos de l'enveloppe se trouvent des éléments d'information, les coûts de l'enveloppe seront partagés en 50% pour la mission sociale et 50% neutre.

Tout élément qui ne peut être mis dans les catégories « mission sociale », « collecte de fonds » ou un mélange des deux, est placé en catégorie « neutre ».
La mention concernant les données personnelles est requise par la loi et doit être incluse dans chaque courrier. Les coûts associés à cette mention sont placés en catégorie neutre.

Objets en prime

Certains courriers contiennent un objet en prime, illustrant le plus souvent le message d'information choisi pour un courrier donné. Par conséquent, le plus souvent, les coûts associés aux objets en prime sont placés dans la catégorie « programmes sociaux ».
Parfois, l'objet en prime sera considéré comme un élément neutre. Ce sera le cas si cet objet est ce qui détermine principalement la personne destinataire à ouvrir le courrier.

Méthode de répartition des coûts

A défaut de règles comptables standards couvrant ce sujet, la méthode utilisée pour calculer la répartition des coûts est réalisée en suivant des principes comptables internationalement reconnus établis aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. En particulier, le document Statement Of Position 98-2 (SOP 98-2) publié en 1998 par l'organisation nationale professionnelle pour tous les experts-comptables américains (AICPA) décrit la méthode utilisée sous le nom de physical units method (méthode des unités physiques).
Dans cette méthode, l'un ou l'autre des éléments suivants peuvent être utilisés pour calculer la répartition des coûts :

- Le nombre de lignes ou de paragraphes appartenant à chaque catégorie.
- Le pourcentage d'espace occupé par chaque catégorie.
- Les couleurs, polices de caractères, taille du texte utilisées pour susciter une réponse du destinataire.

Chaque pièce du courrier est analysée en fonction de ces éléments et les résultats en pourcentage sont enregistrés dans un tableur. Par ailleurs, le coût total associé à chaque pièce est également enregistré.
Les coûts correspondants à chacun des objectifs (programmes sociaux et collecte de fonds) sont calculés proportionnellement. Une formule permet de répartir proportionnellement les coûts des éléments neutres entre les catégories « programmes sociaux » et « collecte de fonds ».

Etat des immobilisations

En €	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	à la fin de l'exercice
Immobilisation incorporelles				
Fonds commercial				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	5 348		4 230	1 118
Autres Immos incorporelles				
Total I	**5 348**	-	**4 230**	**1 118**
Immobilisation corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	3 385		3 073	312
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau				
Autres immobilisations corporelles				
Total II	**3 385**	-	**3 073**	**312**
Immobilisations financières				
Dépôt de garantie	9 242		9 123	119
Total III	**9 242**	-	**9 123**	**119**
TOTAL GENERAL	**17 975**	-	**16 426**	**1 549**

Etat des amortissements

En €	Montant des amort. au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amort. à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4 230			4 230
Autres immobilisations corporelles				
Total I	**4 230**	-	-	**4 230**
Immobilisation corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 535	538		3 073
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau				
Autres immobilisations corporelles				
Total II	**2 535**	**538**	-	**3 073**
TOTAL GENERAL	**6 765**	**538**	-	**7 303**

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES (en €)	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	119		119
Clients douteux ou litigieux			
Créances clients, usagers et comptes rattachés			
Créances reçues par legs ou donations	27 663	27 663	
Autres créances	570 512	570 512	
Avances & acomptes versés sur commandes			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	1 907	1 907	
TOTAL	**600 201**	**600 082**	**119**

Montant des prêts accordés dans l'exercice	
Remboursements des prêts dans l'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES (en €)	Montant brut	A un an au plus	de 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	268 753	268 753		
Personnel et comptes rattachés	2 179	2 179		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 798	1 798		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	982	982		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	369 850	369 850		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**643 562**	**643 562**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2020	31/12/2019
CREANCES		
Autres créances	586 175	577 381
TOTAL	**586 175**	**577 381**

Charges à payer

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Fournisseurs factures non parvenues	183 543	127 043
Dettes fiscales et sociales	3 151	2 384
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**186 694**	**129 427**

	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N
1 - MISSIONS SOCIALES	**235 605**	**235 605**
1.1 Réalisées en France	***235 605***	***235 605***
- Actions réalisées directement		
Financement Recherche	100 000	100 000
	-	-
	-	
- Information et sensibilisation du public	135 605	135 605
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**13 412**	**13 412**
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	13 412	13 412
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	-	-
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	-	-
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	99 124	99 124
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	348 141	
II - Dotations aux provisions	17 569	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	
IV - Excédent des ressources de l'exercice	478 642	
TOTAL GENERAL	844 352	
V - Part des acquisitions d'immobilisations bru financées par les ressources collectées aupr public		
VI - Neutralisation des dotations aux amortisse des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		
VII - Total des emplois financés par les ressour collectées auprès du public		**348 141**

	Ressources collectées sur N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		364 461
1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	**790 663**	**790 663**
1.1 Dons et legs collectés		***790 663***
- Dons manuels non affectés		555 057
- Dons manuels affectés		235 605
- Legs et libéralités non affectés		
- Legs et libéralités affectés		
1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2 - AUTRES FONDS PRIVES		
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		
4 - AUTRES PRODUITS	1 980	
I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	792 642	
II - Reprises des provisions	51 710	
III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs		
IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		
V - Insuffisance des ressources de l'exercice		
TOTAL GENERAL	844 352	
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		**348 141**
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		806 982

Evaluation des contributions volontaires en nature

Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total	-		Total	-	

En €

FONDS ASSOCIATIFS	31/12/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Fonds associatifs				
Autres reserves	156 709			156 709
Report à nouveau	- 56 529		40 458	- 96 987
Résultat 2019	- 40 458	40 458		-
Résultat 2020		478 642		478 642
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	**59 722**	**519 100**	**40 458**	**538 364**

FONDS DEDIES	31/12/2019	Dotations	Fonds utilisés	31/12/2020
Sur dons manuels à affecter	-		-	-
TOTAL	-	-	-	-